



Communiqué pour diffusion immédiate

ÉVITONS D'AUTRES DÉCÈS CAUSÉS PAR L'OURS

Rimouski, le 16 mai 2003. L'augmentation de la population de l'ours noir préoccupe grandement l'Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent. « Nous voulons éviter que des histoires d'horreurs comme le décès de monsieur Malenfant en 2002, dans la Vallée de la Matapédia, se reproduise », mentionne Martin Fiola.

La société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ) veut augmenter la population d'ours noir au Québec pour des questions monétaires au détriment de la vie humaine. Il est aussi à noter que dans plusieurs régions du Québec le quota permis a été majoré de 2 à 4 ours par trappeurs.

Pour empêcher de telles atrocités, nous revendiquons une augmentation du quota permis de 2 à 5 ours par trappeur. De plus, l'Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent (ATBSL) et la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec se prononcent contre le boycotte du piégeage de l'ours noir demandé par la Fédération de la faune (représentants des chasseurs).

L'ours est un animal opportuniste et en constante recherche de nourriture, il se déplace sur de grandes distances. Ce sont les trappeurs, avec leurs installations, qui sont les plus efficaces et qui aident à garantir la sécurité des gens. Le piégeage demeure sans contredit le meilleur outil de contrôle des populations de l'ours.

L'Association des trappeurs demande à tous les trappeurs(res) d'exercer une forte pression de piégeage à l'ours ce printemps, et ce, dans le but de protéger la population de villégiateurs. Pour un meilleur suivi, l'association demande à tous les citoyens de signaler toute présence d'ours importuns à la FAPAQ.

- 30 -

Source : Martin Fiola
Responsable du comité de l'ours noir de l'ATBSL
(418) 735-2463

Roger Paris
Membre de l'ATBSL
(418) 798-4899